

## Ecole: Blanquer espère qu'un allègement du protocole sanitaire sera décidé vendredi

Paris, 10 juin 2020 (AFP) -

Le ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer a dit espérer mercredi soir sur RTL qu'un allègement du protocole sanitaire sera décidé vendredi lors d'un conseil de défense, affirmant être "le premier à le souhaiter".

Interrogé pour savoir si le protocole très strict qui régit actuellement les établissements scolaires et empêche que tous les élèves puissent revenir à l'école serait allégé, le ministre a répondu: "on va probablement le faire".

"Je suis le premier à le souhaiter, je ne demande que cela", a-t-il dit. "Il y aura un conseil de défense vendredi sous l'autorité du président de la République, c'est ce jour là que nous pourrons prendre, je l'espère, les mesures d'allègement qui auront vocation à s'appliquer au mois de juin", peut-être dès la semaine prochaine. "Ca n'est qu'une hypothèse", a-t-il insisté.

Si un allègement est décidé, cela concernera surtout "un point du protocole sanitaire": la règle des 15 élèves maximum par classe en primaire, a-t-il précisé.

Dimanche le président du Conseil scientifique, Jean-François Delfraissy, avait déclaré que les règles sanitaires pour les enfants à l'école pourraient être allégées d'ici fin juin, notamment pour "les repas, les récréations ou le sport".

M. Blanquer a aussi communiqué les derniers chiffres sur la reprise: il estime à "plus de 50%" la proportion d'élèves qui ont pu retourner à l'école - mais parfois une seule journée par semaine. Dans le secondaire, ce sont "30% des collégiens" qui ont repris, le plus souvent partiellement.

"La situation s'améliore pas à pas", a-t-il assuré.

Interrogé également sur des enseignants "décrocheurs" pointés du doigt ces derniers jours dans certains médias et sur les réseaux sociaux, le ministre a rendu d'abord hommage "à ce que les professeurs ont fait pendant le confinement".

"Bien sûr, il y a des personnes qui n'ont pas tout à fait été à la hauteur de leur devoir", a-t-il ajouté, sans plus de précisions. "Le vrai problème c'est quand il n'y a rien, ni présence, ni télétravail", a encore dit le ministre, évoquant de possibles sanctions.

ito/cbo/ach

Afp le 10 juin 20 à 19 29.